



Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée du Système de gestion des événements liés au rendement (SGER) des agents de contrôle

Auteur : ACSTA

Date : Janvier 2019

Cadre supérieur responsable : Andy Roy, directeur principal, Prestation de programmes
Délégué conformément à l'article 10 : Natalie Sabourin, coordonnatrice de l'AIPRP de l'ACSTA

Voici un résumé de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (ÉFVP) réalisée par l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) dans le cadre du projet du Système de gestion des événements liés au rendement (SGER). L'ÉFVP a été réalisée conformément aux lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada sur l'ÉFVP et aux dix principes du code type de l'Association canadienne de normalisation (CSA) sur l'évaluation des pratiques équitables de traitement de l'information.

L'article 6 de la *Loi sur l'ACSTA* établit que le mandat de l'Administration est de « prendre, soit directement, soit par l'entremise d'un fournisseur de services de contrôle, des mesures en vue de fournir un contrôle efficace des personnes – ainsi que des biens en leur possession ou sous leur contrôle, ou des effets personnels ou des bagages qu'elles confient à une compagnie aérienne en vue de leur transport – qui ont accès, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée ». L'ACSTA est chargée d'assurer l'uniformité de l'exécution du contrôle dans l'ensemble du Canada. Le SGER est un système en ligne qui permet de veiller à ce que tout événement lié au rendement soit examiné adéquatement et traité dans les meilleurs délais.

Cette proposition concerne le fichier de renseignements personnels propre à l'ACSTA que voici : Gestion de l'apprentissage – ACSTA PPU 950. Le fichier de renseignements personnels nécessitera des modifications mineures afin de tenir compte des résultats de l'analyse des renseignements personnels.

Type de programme	
Administration des programmes / Activité et services	<input checked="" type="checkbox"/>
Conformité / Enquêtes réglementaires et application	<input checked="" type="checkbox"/>
Sûreté aérienne	<input checked="" type="checkbox"/>

Type de renseignements personnels concernés et contexte	
Seuls les renseignements personnels dont le caractère sensible est limité au contexte et qui sont recueillis directement (ou indirectement) auprès des personnes ou obtenus avec leur consentement à ce qu'ils soient divulgués en vertu d'un programme autorisé.	<input checked="" type="checkbox"/>
Numéro d'assurance sociale, renseignements médicaux, financiers et autres renseignements personnels ou dont le contexte est de nature sensible.	<input checked="" type="checkbox"/>

Partenaires de programmes et participation du secteur privé

Au sein de l'ACSTA (répartis entre un ou plusieurs programmes de l'ACSTA)



Durée du programme

Programme de longue durée



Participants au programme

Le programme a une incidence sur toutes les personnes, aux fins de son administration interne.



Le programme a une incidence sur certaines personnes, aux fins de son administration externe.



Conclusion

En janvier 2019, un exemplaire de la présente ÉFVP a été transmis au Commissariat à la protection de la vie privée (CPVP) aux fins d'examen.